

PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES

FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES FEMMES

MAI 2017



**PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES
FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ DES FEMMES**

MAI 2017

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

ISBN 978-1-4605-1727-7 (PDF : française)

ISBN 978-1-4605-1726-0 (PDF: English)

Éducation. Emplois. Familles. Écouter et obtenir des résultats.

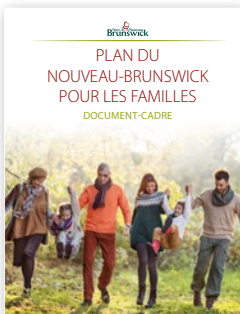
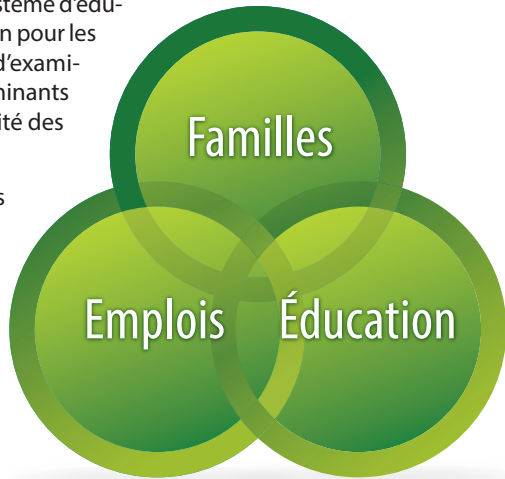
Tout comme les liens étroits qui unissent les familles de notre province, le gouvernement a relié trois plans importants qui, ensemble, amélioreront la vie de tous les Néo-Brunswickois pour les décennies à venir. Chaque plan est important en soi, mais chacun ne peut réussir sans les deux autres.

Le **Plan pour les familles du Nouveau-Brunswick** s'appuie sur les objectifs et les réalisations de notre **Plan de croissance économique** et de nos **Plans d'éducation de 10 ans**. Il va aussi de pair avec ces plans; ainsi, le gouvernement peut se pencher sur les questions importantes de façon holistique plutôt qu'en vase clos.

Pour que notre Plan de croissance économique soit réussi, il doit s'appuyer sur nos Plans d'éducation de 10 ans afin que notre main-d'œuvre soit innovatrice et bien formée. Pour prospérer, notre économie a aussi besoin des mesures de soutien social prévues dans le Plan pour les familles.

De plus, notre système d'éducation a besoin d'une économie forte pour que nos diplômés puissent trouver un emploi enrichissant ici, au Nouveau-Brunswick. Notre système d'éducation a également besoin du Plan pour les familles afin qu'il soit possible d'examiner de façon précoce les déterminants sociaux qui influencent la capacité des élèves à apprendre.

Enfin, notre Plan pour les familles a besoin d'une économie forte pour que des possibilités égales soient offertes aux femmes, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes ayant un handicap. Le Plan



pour les familles a aussi besoin d'un solide système d'éducation qui agira comme un égalisateur social.

Une approche intégrée comme celle-ci est importante, tout particulièrement quand un certain nombre d'initiatives du gouvernement touchent aux trois plans.

Par exemple, la littératie est essentielle à notre Plan de croissance économique, qui vise à conserver une main-d'œuvre instruite. La littératie est également un aspect crucial de nos Plans d'éducation de 10 ans dans le cadre duquel nous nous attendons à ce que les élèves fassent une transition en douceur entre apprendre à lire et lire pour apprendre. Pour finir, la littératie est un élément clé du Plan pour les familles, particulièrement parce qu'elle renvoie à notre capacité à sortir les gens de la pauvreté.

D'autres initiatives relient également ces plans. Par exemple, un meilleur accès à des services de garderie de qualité et abordables présente un intérêt pour la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick tout comme pour le système d'éducation, car les élèves seront ainsi plus nombreux à être mieux préparés à leur première année d'apprentissage. Et, bien sûr, l'élargissement des services de garderie va dans le même sens que différentes initiatives du Plan pour les familles, comme la réduction de l'incidence de la pauvreté dans notre province.

Votre gouvernement a jeté les bases pour que ces plans travaillent ensemble en vue d'atteindre nos objectifs communs. Nous obtenons les meilleurs résultats lorsque nous travaillons ensemble et créons des plans intégrés axés sur ce qui compte le plus pour les Néo-Brunswickois et leur famille.

Ces trois plans vont de pair et créent une vision unifiée qui guidera votre gouvernement dans l'obtention de résultats basés sur les priorités que vous avez partagées avec nous.

Nos efforts collectifs permettront de faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Le plan du Nouveau-Brunswick pour les familles

Il est évident que les conditions socioéconomiques des gens influent considérablement sur leur santé et vice versa. Le *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles* part du principe qu'un système intégré de soins de santé et d'aide sociale permet aux populations vulnérables de mener une vie autonome, saine et productive.

L'intégration des soins peut être particulièrement avantageuse pour les segments vulnérables de la société qui ont de la difficulté à avoir accès aux soins en raison de leur isolement social ou d'autres obstacles. Ces segments peuvent comprendre les groupes défavorisés, les personnes aux prises avec une maladie chronique et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Le Plan pour les familles reconnaît également que la santé va au-delà des soins de santé et que tous les partenaires doivent travailler ensemble pour aborder les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Le fait d'agir sur ces facteurs renforce les

collectivités et profite à la société – la bonne santé importe à chaque personne, famille et collectivité et elle est essentielle au développement économique et social.

Le Plan pour les familles fait partie d'une approche intégrée pour aider à améliorer la vie des Néo-Brunswickois, et chacun de ses piliers fonctionne en association avec les autres de sorte à offrir une vision commune pour l'élaboration des programmes et la prestation des services. Les soins de compassion et les soins offerts dans la collectivité et à domicile, par exemple, sont des éléments importants du vieillissement en bonne santé et du soutien à apporter aux aînés. Le mieux-être joue aussi un rôle crucial dans la prise en charge et la prévention des maladies.

Par ailleurs, la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, de même que le logement abordable et le transport, ont des répercussions profondes sur le mieux-être. Les efforts visant un salaire égal pour un travail de valeur égale et la promotion de l'inclusivité sur le marché du travail sont essentiels pour réduire les obstacles qui empêchent les gens de participer pleinement à la vie communautaire. La lutte pour l'égalité des sexes est indispensable à tous les aspects d'une société saine, allant de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé et du mieux-être de toutes les personnes.

Chaque pilier constitue un point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de stratégies efficaces. Pour garantir le succès de chacun, une approche globale sera adoptée à l'intérieur de chaque secteur et dans l'ensemble des secteurs. Les intervenants auront aussi des possibilités de prendre des mesures coordonnées à différents niveaux d'influence, et ce, de façons variées.

Les sept piliers du Plan pour les familles :

- 1 Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée
- 2 Promouvoir le mieux-être
- 3 Soutenir les personnes ayant des dépendances et des problèmes de santé mentale
- 4 Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés
- 5 Faire progresser l'égalité des femmes
- 6 Réduire la pauvreté
- 7 Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap

Introduction

En plus de prendre appui sur les objectifs et réalisations du Plan de croissance économique et des Plans d'éducation de 10 ans, le Plan pour les familles poursuit sur la lancée des initiatives et stratégies existantes du gouvernement, telles que le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, la Stratégie du mieux-être, le Plan d'action pour la santé mentale et la Stratégie de prévention et de réduction de la criminalité.

Faire progresser l'égalité des femmes décrit les buts et les mesures qui permettront d'affronter les difficultés auxquelles les femmes se heurtent dans leur quête d'égalité des sexes. Il se fonde sur les initiatives actuelles, les engagements continus et les commentaires des

intervenants. La promotion de l'égalité des sexes est essentielle pour stimuler l'essor de l'économie, renforcer le système éducatif et améliorer les soins de santé.

Les buts et les mesures de ce plan permettront de s'attaquer aux inégalités qui persistent dans la main-d'œuvre, notamment la représentation des femmes dans les postes de direction, ainsi qu'aux défis qui compromettent la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes. Cela passe par des initiatives visant à renforcer l'accès à l'éducation et à la formation, l'indépendance financière et le droit à une vie exempte de violence.

Faire progresser l'égalité des femmes est également soutenu par les initiatives de l'Unité d'exécution des priorités relatives aux familles. Les unités d'exécution des priorités sont chargées de coordonner les initiatives interministérielles dans le but de réduire sensiblement la réflexion cloisonnée et d'améliorer l'accès à des services et des programmes de qualité. Six initiatives revêtent, en particulier, une incidence globale sur l'égalité des femmes.

- Lutter contre les obstacles au recrutement des femmes au sein des organismes, conseils et commissions gouvernementaux dans le but d'accroître le nombre de femmes occupant des postes d'influence au Nouveau-Brunswick. La présence de plus de femmes à la table décisionnelle favorisera l'égalité et s'avérera bénéfique pour l'économie.
- Étudier la possibilité de mobiliser les employeurs du secteur privé en ce qui concerne l'amélioration de l'équité salariale, notamment en les encourageant à se pencher sur l'écart salarial dans leur organisation et à déterminer s'il existe une discrimination systémique et/ou des iniquités salariales.
- Continuer à travailler avec toutes les parties du gouvernement pour s'assurer que celles-ci s'acquittent de leurs obligations en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*.
- Augmenter l'accès aux services de garderie de grande qualité. Des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables sont essentiels pour améliorer la condition des femmes de la province.
- Adopter la législation sur la violence familiale et entre partenaires intimes afin d'offrir un accès aux victimes aux recours civils lorsqu'elles en ressentiront le besoin.



- Renforcer la sécurité des victimes et des enfants en partageant l'information et en encourageant la collaboration sur des stratégies de planification de la sécurité et d'atténuation des risques. Cette intervention communautaire coordonnée contribuera à faire du Nouveau-Brunswick un endroit plus sûr où élever une famille.

Ces initiatives préparent le terrain pour un plan d'action solide portant sur les cinq domaines d'intervention décrits dans les pages qui suivent.

Domaines d'intervention

Il est prouvé empiriquement que la promotion de l'égalité des sexes contribue à renforcer l'économie et à améliorer la santé des familles. Afin de promouvoir l'égalité des sexes et de réduire la discrimination systémique envers les femmes, des initiatives et mesures concertées seront entreprises dans les domaines d'intervention décrits ci-dessous.

Recruter plus de femmes afin de pourvoir les postes d'influence. Un geste crucial à poser pour améliorer la diversité au Nouveau-Brunswick est de veiller à fournir aux femmes des possibilités d'assumer un poste de responsabilité. Il faut travailler davantage pour continuer à renforcer l'équilibre entre les sexes aux niveaux décisionnels, dans la vie politique et économique, ainsi qu'au sein des secteurs public et privé. De telles mesures contribueront à l'adoption de politiques plus efficaces, au développement d'une société sensible à la spécificité des genres et à la création d'une province plus forte et plus prospère.

Mesures

- Augmenter le nombre de femmes nommées à des organismes, conseils et commissions du gouvernement.
- Accorder une incitation financière aux partis politiques qui nomment un plus grand nombre de femmes à titre de candidates.
- Encourager le secteur privé à avoir plus de femmes dans des postes d'influence au sein de leurs organisations.

Améliorer l'égalité des genres. L'égalité des genres constitue un droit humain fondamental. L'avancement de l'égalité des genres est essentiel dans tous les secteurs d'une société saine, soit de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé, de l'éducation, de la protection et du bien-être de toutes les personnes. Cela se traduira, par exemple, par la nécessité de veiller à ce que les outils et les données soient accessibles et partagés pour faciliter la prise de décision des entreprises de la province qui adoptent une approche axée sur l'égalité des genres, et d'encourager les hommes, en particulier ceux qui occupent un poste de direction, à promouvoir l'égalité entre les genres ainsi que la sensibilisation et la prévention de la violence. Il est également nécessaire de poursuivre le travail amorcé par le gouvernement pour élargir l'accès aux services de reproduction. La protection de ces droits contribue à l'équité sociale et maximise les possibilités offertes à tous les Néo-Brunswickois.

Mesures

- Veiller à ce que le point de vue des femmes soit pris en considération dans les processus de gouvernance et d'élaboration des politiques.
- Partager les données sur l'égalité des sexes au sein de la province.
- Améliorer la santé reproductive, notamment par l'accès à l'avortement, aux sages-femmes, aux opérations de changement de sexe et à la modification des actes de naissance.

Améliorer l'équité salariale au sein de la province. Une sensibilisation accrue aux problèmes liés à l'équité salariale et le déploiement d'efforts en vue de résoudre de tels problèmes aideront les femmes à bénéficier des mêmes droits que leurs pairs en fait de rémunération au travail. L'élimination des disparités salariales fait en sorte que les salaires reflètent la valeur du travail, peu importe le genre. De plus, les pratiques de rémunération équitables contribuent à améliorer les conditions de travail et entraînent un accroissement de la productivité. Les initiatives de sensibilisation menées auprès du public, des employés et des employeurs doivent également prévoir des outils et des ressources pour que les employeurs puissent déterminer la rémunération du travail exécuté par les femmes.

Mesures

- Promouvoir l'équité salariale dans le secteur privé.
- Exiger les organisations comptant plus de 50 employés qui font affaire avec le gouvernement par l'entremise de programmes d'approvisionnement ou de financement à mettre en œuvre des plans d'équité salariale.
- Travailler avec le secteur public, notamment les sociétés de la Couronne, pour mettre en œuvre les obligations qui leur incombent en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*.
- Faciliter le partage de l'information avec le milieu des affaires en vue d'insister sur les pratiques de rémunération équitables et l'équité salariale.

Accroître l'accès des femmes victimes de violence entre partenaires intimes aux services et aux mesures de soutien. Le Nouveau-Brunswick accuse le quatrième taux le plus élevé de violence entre partenaires intimes signalés à la police parmi les provinces. Une intervention communautaire est essentielle pour accroître la sécurité des partenaires victimes de violence, de leurs enfants et des autres personnes qui pourraient être vulnérables; pour réduire le risque de récidive chez le partenaire violent à l'endroit de la victime; et pour assurer l'utilisation optimale des ressources disponibles. Il faut poursuivre le travail pour sensibiliser les gens et fournir de l'aide aux victimes de violence et à leurs enfants afin qu'ils disposent des outils nécessaires au maintien de leur sécurité et faire face aux traumatismes provoqués par la violence entre partenaires intimes, ou l'exposition à celle-ci, ainsi qu'aux problèmes de santé mentale qui risquent de s'ensuivre. Par-dessus tous ces efforts, il faut continuer à œuvrer pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles autochtones, notamment en appuyant l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Mesures

- Offrir une intervention communautaire face à la violence entre partenaires intimes qui comporte des risques ou des dangers élevés. Ceci comprend l'adoption de la législation sur la violence domestique et entre partenaires intimes afin d'offrir un accès aux victimes aux recours civils lorsqu'elles en ressentiront le besoin.
- Évaluer les politiques et lois actuelles concernant la violence conjugale pour s'assurer que celles répondent vraiment aux besoins des victimes, et sensibiliser le public dans le but de garantir leur succès.
- Rendre compte des progrès accomplis en vue de diminuer le taux de victimisation criminelle des populations autochtones, notamment par les données liées aux homicides et aux victimes de violence familiale et aux autres crimes.
- S'engager avec les partenaires communautaires en vue d'établir une stratégie de lutte contre la violence sexuelle qui aidera à coordonner l'action gouvernementale et mettra à profit les partenariats avec les autres provinces et territoires.
- Examiner les réponses du système dans toute la province pour cerner les meilleures pratiques et les possibilités d'amélioration de la prévention, de la sensibilisation, de l'éducation professionnelle, de la formation, de l'identification et de l'intervention, ainsi que de la recherche et de l'évaluation en vue d'améliorer les signalements de cas de violence sexuelle.
- Offrir une intervention provinciale coordonnée, en partenariat avec la collectivité, pour prévenir et contrer la violence faite aux femmes et filles autochtones.
- Protéger les Néo-Brunswickois vulnérables grâce à des engagements continus en matière de logement abordable.

Supprimer les obstacles à l'accès et aux possibilités. L'égalité entre les sexes ne sera atteinte que lorsque les femmes auront toutes les possibilités de participer pleinement à sa progression. Il est essentiel de simplifier les processus qui offrent des possibilités, ainsi que l'accès aux programmes et aux services destinés à aider les femmes dans le besoin. Parmi les domaines où des progrès doivent être faits, mentionnons la participation des femmes à certains métiers et dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM), ainsi que l'amélioration de la culture et des politiques en milieu de travail.

Mesures

- Améliorer la disponibilité de services de garderie abordables et de qualité dans la province.
- Accroître la diversité des lieux de travail en partageant les pratiques exemplaires sur les politiques, les options de congé et les mesures de soutien au travail.
- Appuyer les initiatives visant à encourager les femmes à s'engager dans des secteurs d'emploi non traditionnels.
- Améliorer la culture en milieu de travail, tant publique que privée, en aidant les employeurs à fournir des lieux de travail sécurisés sans harcèlement ni violence en plus d'offrir un soutien aux femmes victimes de violence familiale.

Conclusion

Il reste beaucoup à faire pour améliorer la condition des femmes au Nouveau-Brunswick, atteindre l'égalité et mettre un terme à la violence familiale. La réalisation des buts et des mesures décrits dans ce plan contribuera non seulement à *Faire progresser l'égalité des femmes*, mais également tous les autres piliers, qui fonctionnent en synergie, de manière à maximiser nos résultats et possibilités.

L'égalité des genres est essentielle à l'instauration d'une société saine puisqu'elle influe sur la santé, le bien-être, la protection et l'éducation de ses membres. La protection des droits des femmes contribue à l'équité sociale et maximise les possibilités offertes à tous les Néo-Brunswickois.

Faire progresser l'égalité des femmes est la prochaine étape pour concrétiser ces efforts.